

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [3]

Artikel: Papa lit, maman coud (VD)

Autor: sl

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

LE BOUT DU TUNNEL (VS)

Il y a cinq ans, l'Union commerciale valaisanne (association patronale) dénonçait unilatéralement la convention collective qui régissait le travail des vendeuses. Depuis cette date, les pourparlers entre cette association et la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens sont gelés et les syndicats multiplient leurs appels pour que le Conseil d'Etat élabore un contrat-type de travail. Une question écrite, déposée en novembre 1981 par la Conseillère nationale et députée Françoise Vannay ne recevra une réponse qu'en mai 1983, preuve que le Gouvernement n'est pas trop vivement préoccupé par le sujet. C'est finalement sous la pression de deux pétitions (CRT et ACTERVA), rassemblant plus de 7 000 signatures, que le contrat-type verra le jour.

La procédure de consultation s'est terminée le 25 janvier dernier. Les salaires prévus pour les vendeuses oscillent entre 1 600 et 2 600 francs par mois. Ce n'est pas le Pérou, évidemment, mais c'est quand même mieux que les 1 125 francs par mois que gagnent certaines vendeuses aujourd'hui, voire les 6,50 francs de l'heure ! — (ccr)

« ETRE FEMME AUJOURD'HUI » A LAUSANNE

Cette exposition, préparée par la Commission fédérale pour les questions féminines, vient d'être présentée à la Maison de la femme à Lausanne, après avoir déjà passé dans plusieurs villes suisses. Composée de panneaux mobiles et facilement transportables, elle existe en plusieurs exemplaires et le souhait de la Commission fédérale est qu'on la montre un peu partout.

L'exposition suit de manière très souple le déroulement chronologique d'une biographie féminine, par des photos, ainsi que des dessins de Claire Brétécher, photos et dessins commentés de façon très concise.

C'est l'idéal pour accompagner un débat sur la condition féminine dans une école, dans une association, dans un parti politique. L'exposition est gratuite et l'on peut obtenir de plus amples renseignements au 021/20 04 04, à la Maison de la femme à Lausanne, le vendredi matin.

Ajoutons que lors de la présentation d'ETRE FEMME AUJOURD'HUI à Lausanne, la Maison de la femme, à laquelle s'étaient jointes trois associations, avait organisé :

- une table ronde sur le thème « Des femmes parlent de leur choix de vie » (cf. article p. 15) ;
- une exposé de Mary-Anna Barbey sur « La solitude » ;
- une conférence du professeur Michel Grossen sur « La révision du droit matrimonial ». — (sch)

JURA : LES FEMMES CADRES S'ORGANISENT

Un nouveau club est né dans le Jura : celui de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales, plus connue sous le sigle BPW (business and professional women).

Le BPW est né dans les années 1920 aux Etats-Unis et compte aujourd'hui environ 250 000 membres dans 66 pays. En Suisse, on dénombre 21 sections. Celle du Jura, créée à l'initiative du Bureau de la condition féminine, compte pour l'instant 26 personnes, femmes oc-

cupant un poste à responsabilités, exerçant une profession universitaire indépendante (ou jugée équivalente) ou encore temporairement sans travail et intéressées par les buts de l'association, à savoir :

- favoriser la promotion des femmes de carrières libérales et commerciales et les rapports amicaux entre ses membres ;
- établir des contacts avec les autres Clubs de l'Association suisse et de la Fédération internationale, et contribuer à la réalisation de leurs buts ;
- encourager les femmes à acquérir une formation et à utiliser leurs compétences.

Pour 1985, le programme d'activité du Club Jura comprend des rencontres mensuelles, des visites culturelles, des conférences publiques, des séances d'information et des échanges professionnels. Des rencontres amicales avec des associations sœurs et d'autres sociétés féminines jurassiennes auront également lieu. Et bien entendu, toutes celles qui désirent s'affilier au club sont les bienvenues. — (mh)

PAPA LIT, MAMAN COUD (VD)



nages masculins), l'absence de modèles valorisants pour les fillettes et le recours à des stéréotypes déjà dépassés ont de quoi choquer toute personne tant soit peu attentive au problème de l'égalité en matière d'éducation.

Malheureusement, ni les enseignants ni les parents, dans leur ensemble, ne sont encore suffisamment sensibilisés. Une enseignante qui a collaboré activement à la direction de l'étude racontait, lors de la présentation à la presse, qu'elle-même ne s'était jamais préoccupée de cet aspect des choses avant d'être contactée par l'ADF. Elle s'efforce à présent d'ouvrir les yeux à ses collègues. C'est une démarche qu'il faut recommander à tous ceux qui lisent ces lignes et qui sont concernés par les problèmes d'éducation.

Les responsables de l'étude sont fermement décidées à lui donner des suites concrètes. Elles ont pris contact avec le DIP vaudois, fortes des bonnes intentions proclamées par les autorités du canton en cette matière déjà depuis plusieurs années. Elles ont aussi obtenu de la COROME (Commission romande des moyens d'enseignement), à Neuchâtel, un droit d'examen (purement consultatif, bien sûr !) sur les moyens d'enseignement en voie d'élaboration. Et elles espèrent que cette ébauche de collaboration aboutira, de fil en aiguille, et à plus ou moins long terme, à une réflexion au niveau de la conception même des manuels. — (sl)